

La proportion de jeunes de moins de 30 ans diminue dans le temps

La part des jeunes dans la population martiniquaise n'a cessé de décroître durant ces dernières décennies, creusant ainsi un déficit des 15-29 ans dans la pyramide des âges. Une partie d'entre eux quitte la région pour l'Hexagone et la Corse principalement, motivée par le désir de poursuivre leurs études ou de rechercher un emploi. Parmi ceux restés en Martinique, sept sur dix vivent encore soit chez leurs deux parents, soit dans une famille monoparentale et trois sur dix sont chefs de ménage. Parmi ces derniers, un tiers vit en couple, 28 % vivent en famille monoparentale, 23 % en colocation, les autres sont des personnes isolées. À l'image de la tendance régionale, le nombre de ménages « jeunes » augmente, mais leur taille diminue. Les jeunes femmes sont moins fécondes, mais mettent au monde leur premier enfant un peu plus tôt qu'en Hexagone. Le taux de recours à l'IVG décroît chez les jeunes femmes âgées de 15 à 17 ans mais reste très élevé.

Annick Couillaud

En 2012, la Martinique compte 65 888 jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans. Leur part dans la population totale est de 17 % (18,1 % en France hexagonale). Cette jeune population est composée majoritairement de femmes (51,3 %). Cependant, depuis plusieurs décennies, elle ne cesse de décroître. C'est ainsi qu'entre 1990 et 2012, le déficit de population est proche de 38 200 jeunes, dont une majorité masculine (53 %).

La pyramide des âges de la Martinique comparée à celle de l'Hexagone illustre bien le déficit des générations martiniquaises dans les groupes d'âge des 20-35 ans. Cette baisse est la résultante des effets conjugués de la baisse de la natalité, l'arrivée de classes d'âges moins fournies entraîne une

diminution de la part des moins de 14 ans, et de l'émigration des jeunes (15-24 ans) en âge de suivre des études ou d'entrer sur le marché du travail. C'est principalement la tranche d'âge des moins de trente ans qui est la plus déficitaire en 2012. Leur part diminue beaucoup plus qu'en Hexagone.

Les Antilles souffrent d'une émigration des jeunes populations plus forte qu'en Hexagone, réduisant ainsi le nombre d'hommes à 85,5 pour 100 femmes en Martinique, 86,4 pour 100 femmes en Guadeloupe et 93,9 en Hexagone.

Autre constat de vieillissement en Martinique : l'âge moyen de la population (40 ans) s'accroît davantage sur la période 1999-2012 que celui du national (5,4 ans contre 2,0 ans) (figure 1).

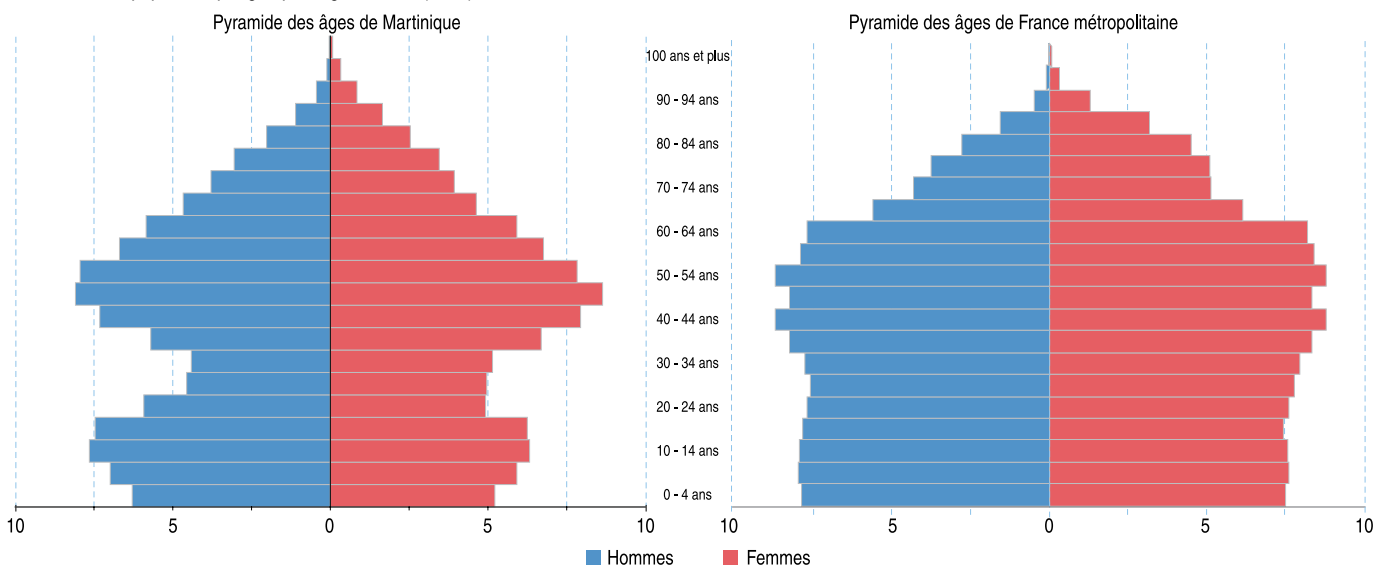
Le solde naturel ne soutient plus la croissance de la population

Sur les trente dernières années, entre 1982 et 2012, la Martinique a gagné 63 300 habitants, soit en moyenne 2 110 habitants supplémentaires chaque année. Depuis 1982, le rythme de croissance de la population ralentit. Sur l'ensemble de l'île, l'excédent des naissances sur les décès ne suffit pas ou plus à assurer une croissance.

Le solde naturel, qui contribue à faire croître la population, diminue encore sur la récente période. En 2012, la croissance de population martiniquaise est redevenue négative comme sur la période 1982-1990. Comparativement, la Guadeloupe maintient une croissance de population positive, malgré un solde migratoire négatif (figure 2).

1 L'émigration des jeunes martiniquais creuse le déficit des effectifs âgés de 15 à 30 ans

Structure de la population par groupe d'âge en 2012 (en %)

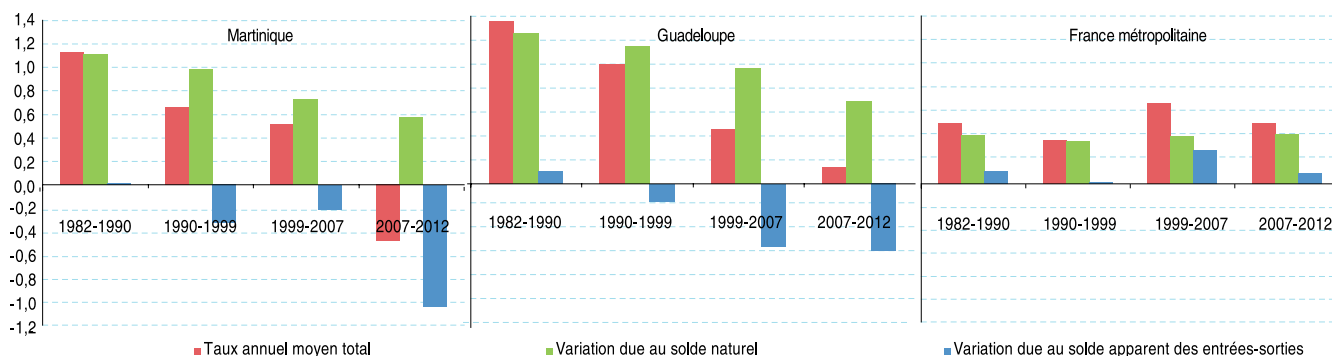


Lecture : les tranches d'âge entre 20 et 34 ans sont les plus déficitaires en Martinique.

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

2 Le déficit du solde migratoire s'est accentué aux Antilles

Évolution de la population entre 1982 et 2012 (en %)



Lecture : entre 2007 et 2012, la population martiniquaise a diminué en moyenne de 0,48 % chaque année, avec une variation due au solde naturel de 0,6 % et une variation due au solde migratoire de - 1,04 %.

Sources : Insee, Recensements de la population - État civil (base de données communales BDCOM 2014).

L'émigration des jeunes martiniquais creuse le déficit des effectifs âgés de 15 à 29 ans

Depuis 1999, la part des 15-29 ans diminue beaucoup plus en Martinique qu'en Hexagone (- 8 points contre - 2,7 points). Entre 2003 et 2008, ils sont 11 690 à avoir quitté la région, soit plus de la moitié des départs tous âges confondus, principalement vers l'Hexagone. Dans le même temps, 5 200 nouveaux jeunes arrivants âgés de 15-29 ans, en provenance de l'Hexagone s'installaient en Martinique. Sur cette période, le déficit migratoire de la Martinique dans ses échanges avec l'Hexagone est évalué à - 6 490 personnes âgées 15 à 29 ans (figure 3).

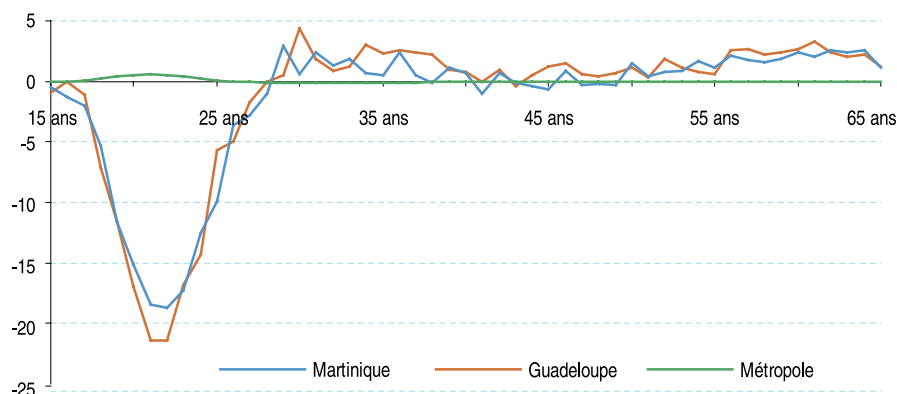
Alors que le taux de migrants décroît à partir de 30 ans (39 %), le taux d'arrivants, lui, augmente (58 %).

Chez les 15 à 24 ans, 59 % déclaraient être élèves ou étudiants et 36 % exerçaient principalement la profession d'employé ou profession intermédiaire.

Seulement 5 % étaient inactifs en 2008 alors que cette part est de 7 % pour la génération des 25-39 ans. En revanche, la génération

3 Le déficit de la génération des 15-29 ans résulte en partie de l'émigration liée aux études

Impact des migrations sur 5 ans par âge (entre 2003 et 2008)



Note : les données de ce graphique sont basées sur les résultats du recensement 2008. L'âge de l'individu recensé est celui à la date du recensement. Il peut différer de celui au moment de la migration. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la Martinique et le reste de la France (Métropole + Dom).

Lecture : le déficit du solde migratoire est plus important aux Antilles, surtout entre 20 et 24 ans : à 21 ou 22 ans, il est de - 18,7 % en Martinique.

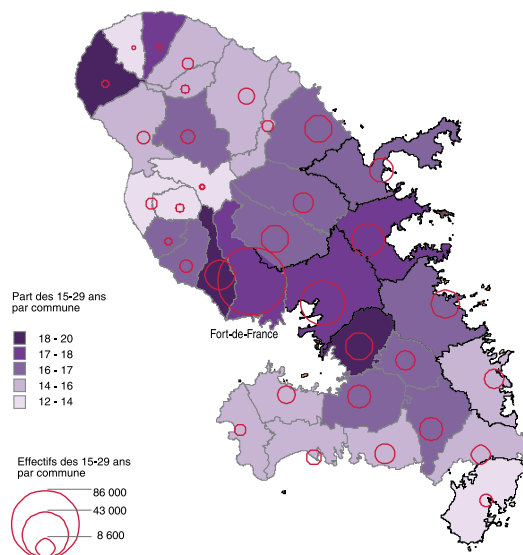
Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation complémentaire.

des 25-39 ans qui a migré vers l'Hexagone à cette période était composée davantage de population exerçant une profession (86 %).

Leurs professions déclarées étaient semblables aux emplois occupés par la génération précédente.

4 Une population jeune plus fortement concentrée près des pôles urbains

Effectifs et part des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans leur commune de résidence



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

La population des jeunes immigrés âgés de 15 à 24 ans

En 2012, près de 9 000 immigrés résident en Martinique. Entre 2007 et 2012, leur effectif a légèrement diminué passant de 2,7 % de la population régionale à 2,3 %.

En 2012, les jeunes issus de l'immigration, âgés de 15 à 24 ans représentent 11 % de la population immigrée en Martinique, composée majoritairement de femmes (53 %). Leur part dans la génération des 15-24 ans de la région est faible (2 %). Parmi ces jeunes immigrés, près d'un quart déclare être au chômage. Les élèves et étudiants représentent près de la moitié de la population immigrée.

Deux indices de jeunesse sont proposés :

- le premier rapporte la population âgée de 18 ans ou moins à la population âgée de 65 ans ou plus ;
- le second rapporte la population âgée de moins de 25 ans à la population âgée de 65 ans ou plus.

Ces deux indices sont complémentaires et l'écart entre eux apporte une information sur les caractéristiques du territoire étudié. Un écart faible reflète plutôt un territoire dont les jeunes partent après le bac pour aller faire des études supérieures ailleurs. Un écart élevé montre au contraire que le territoire compte beaucoup de jeunes âgés de 19 à 24 ans.

5 La Martinique et la Guadeloupe vieillissent plus vite que la Métropole

Indices de jeunesse selon les groupes d'âge (en %)

		18 ans ou moins / 65 ans ou plus	moins de 25 ans / 65 ans ou plus	Écart
Martinique	1999	2,50	3,13	0,63
	2007	1,94	2,45	0,51
	2012	1,50	1,90	0,40
Guadeloupe	1999	3,05	3,82	0,77
	2007	2,33	2,86	0,53
	2012	1,85	2,29	0,44
Métropole	1999	1,53	2,01	0,48
	2007	1,40	1,86	0,46
	2012	1,32	1,73	0,41

Lecture : en Martinique, le nombre de jeunes de moins de 19 ans pour 1 senior de 65 ans ou plus passe de 2,5 en 1999 à 1,5 en 2012 ; le nombre de jeunes de moins de 25 ans pour 1 senior de 65 ans ou plus passe de 3,13 en 1999 à 1,9 en 2012 ; l'écart de ces deux indices en 2012 est plus faible qu'en 1999, ce qui confirme que les jeunes sont plus nombreux à partir après le bac en 2012.

Source : Insee, recensements de population 1999 - 2007 - 2012.

Le nombre de ménages augmente, mais leur taille se réduit

Le nombre des ménages a augmenté entre 2007 et 2012 (+ 8 330). En revanche, la taille moyenne des ménages s'est réduite avec l'évolution des modes de vie : départ des jeunes entre 20 et 34 ans du foyer familial, soit pour travailler, soit pour fonder une famille, séparation de couples...

En 2012, 6 % des chefs de ménage sont âgés de 15 à 29 ans (12 % en Hexagone), six sur dix sont des femmes. Dans cette génération, les ménages sont plus fréquemment composés d'une (32 %) ou de deux personnes (33 %).

Parmi les jeunes âgés de 15 à 29, sept sur dix vivent encore dans une famille (33% au sein d'un couple et 38 % au sein d'une famille monoparentale) et trois sur dix sont chefs de ménage. Parmi ces derniers, ils sont plus nombreux à être chefs de famille monoparentale (28 %) ou bien vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes (23 %). Ils sont autant de personnes à vivre seules que de couples avec enfant(s) (17 %). La part des ménages d'une famille monoparentale s'est encore accentuée sur la période de 7,2 points tandis qu'elle s'est faiblement élevée de 0,3 point en Hexagone. Comme à tout âge, la monoparentalité est particulièrement assumée par les femmes.

En lien avec le vieillissement de la population, la proportion des ménages d'une personne vivant seule a augmenté de 1,7 point principalement chez les hommes (3,8 points). À l'opposé, la part des autres types de ménage est en baisse sur les cinq dernières années (figure 6).

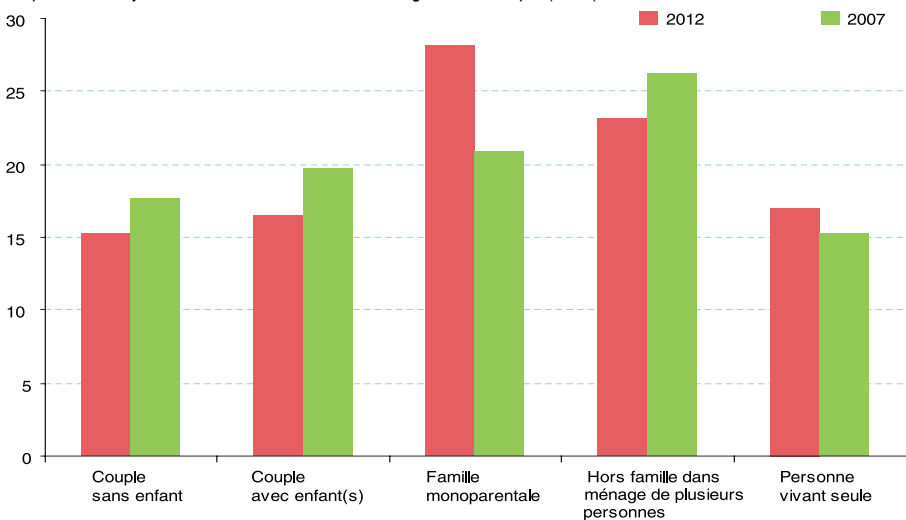
Des mariages rares et tardifs

Depuis 2008, le nombre de mariages décroît régulièrement et le taux de nuptialité de la Martinique s'établit à 2,6‰ en 2013. Il demeure inférieur à celui de l'Hexagone (3,5‰).

En 2013, le nombre de mariages des jeunes âgés de 15 à 29 ans (142) représente 14 % des actes enregistrés en Martinique. Les mariages ont concerné la quasi totalité des jeunes de 20 ans et plus (140). Le mariage devient plus fréquent à partir de 25 ans et séduit davantage les hommes : 74 % en Martinique, un peu plus qu'en Guadeloupe et qu'en Hexagone (70 % et 73 %) (figure 7). La part des Martiniquaises âgées de 25 à 29 ans (61 %) est plus élevée que celle des Guadeloupéennes (52 %). Elle reste en revanche plus faible de 9 points lorsqu'elles ont entre 20 et 24 ans.

6 Davantage de jeunes chefs de ménage de famille monoparentale en 2012

Répartition des jeunes de 15-29 ans chefs de ménage en Martinique (en %)



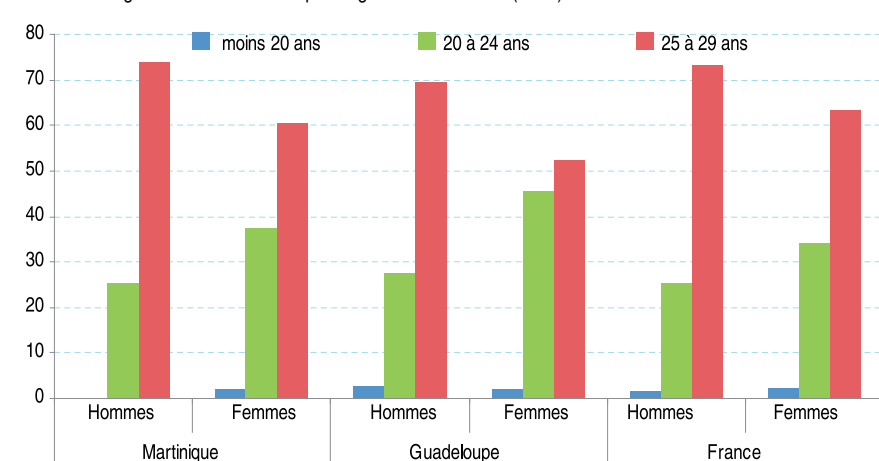
Champ : jeunes de 15 à 29 ans, chefs de ménage.

Lecture : en 2012, 28 % sont chefs de ménage d'une famille monoparentale (21 % en 2007).

Source : Insee, Recensement de la population 2012 et 2007, exploitation complémentaire.

7 Le mariage peine à séduire les couples aux Antilles

Part des mariages selon le sexe des époux âgés de 15 à 29 ans (en %)



Lecture : entre 25 et 29 ans, les Martiniquais 74 % sont plus nombreux à se marier que les Martiniquaises, un peu plus qu'en Guadeloupe (70 %) et qu'en Métropole (73 %).

Source : État-Civil, mariages enregistrés 2013.

Baisse de la natalité plus marquée en Martinique

Bien que les naissances des jeunes mères aient diminué au fil des générations, la proportion de jeunes femmes antillaises qui sont déjà mères avant 20 ans est plus forte qu'en Hexagone. En 2013, leur part est proche de la moyenne nationale (respectivement 3 % et 2,1 %) mais deux fois moins qu'en Guadeloupe (6,2 %).

Le nombre de naissances a beaucoup diminué en Martinique : - 23,3 % entre 2008 et 2013, davantage qu'en Guadeloupe (- 12,5 %) et bien plus qu'en Hexagone (- 1,8 %). Le taux de natalité (10,8 naissances pour mille habitants) s'éloigne progressivement du taux national (12,2 ‰) et du taux guadeloupéen (12,6 ‰).

En 2013, le nombre d'enfants par femme se stabilise autour de 1,9, légèrement moins qu'en Hexagone (2,0). L'âge moyen des mères à l'accouchement s'élève légèrement : il atteint 29,3 ans, soit 0,9 an de plus qu'en 1999. Elles sont un peu plus jeunes qu'en Hexagone (30,1 ans).

Sur les 4 130 naissances enregistrées en Martinique en 2013, plus de la moitié (52,6 %) concerne les jeunes martiniquaises de moins de trente ans. Parmi ces bébés, seuls 12 % sont issus de parents mariés ; trois sur quatre ne sont pas reconnus par le père avant la déclaration de naissance.

Les jeunes femmes antillaises de 15-24 ans sont fécondes plus tôt que les femmes de l'Hexagone aux mêmes âges. L'indicateur conjoncturel de fécondité des 15-24 ans est de 0,49 ‰ en Martinique, un peu moins qu'en Guadeloupe (0,52 ‰) et bien plus qu'en Hexagone (0,28 ‰).

Un taux de mortalité infantile plus de deux fois plus élevé qu'au niveau national

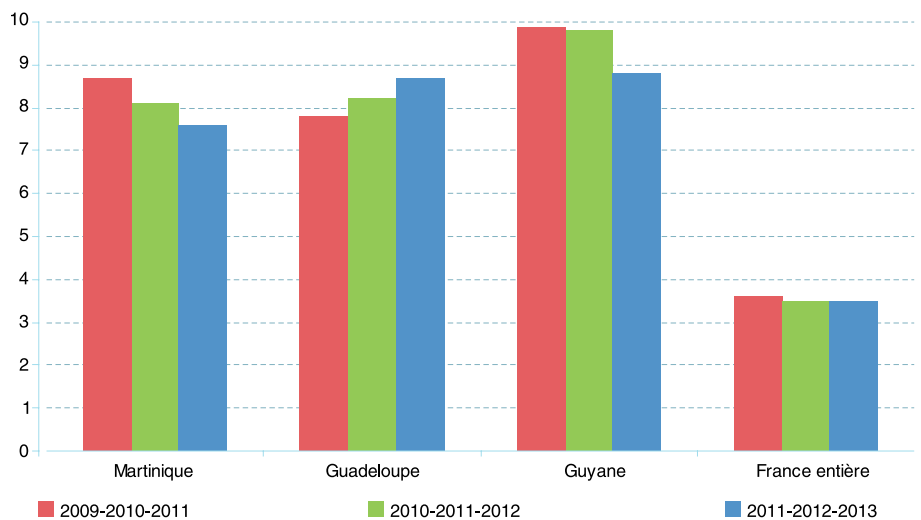
En 2012, le taux de mortalité infantile de Martinique se stabilise à 7,6 ‰ sur la période 2011-2013. Malgré une baisse progressive, ce taux reste bien supérieur au taux national (3,5 ‰). Au début des années 1970, le taux de mortalité infantile aux Antilles se situait autour de 50 ‰ alors qu'il était de 18 ‰ en Hexagone. Il est ensuite passé à environ 15 ‰ au début des années 1980 et depuis, l'amélioration s'était poursuivie pour se situer en dessous de 10 ‰ en Martinique en 2006.

Un taux d'IVG très élevé

En 2013, la Martinique est une des régions françaises enregistrant le plus grand nombre d'interruptions volontaires de gros-

8 La mortalité infantile antillaise demeure toujours plus élevée qu'en Métropole

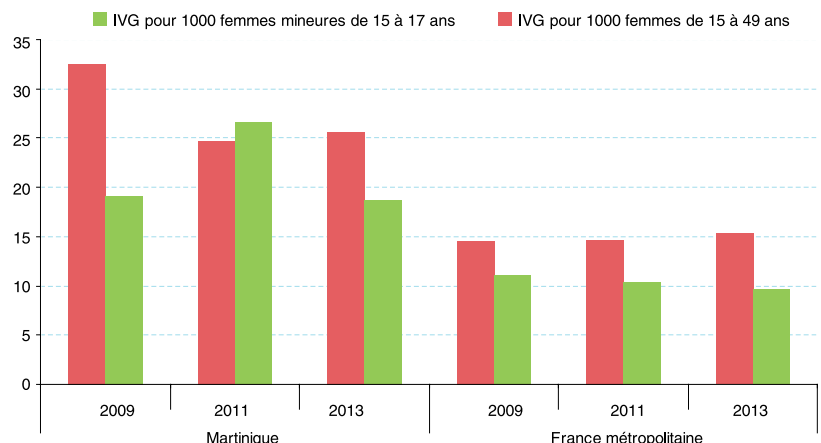
Taux de mortalité infantile de 2009 à 2013 (nombre de décès d'enfants pour 1 000 enfants nés vivants)



Note : le taux de mortalité infantile est le rapport du nombre de décès d'enfants de moins d'un an au nombre d'enfants nés vivants, calculé sur trois années. Le taux indiqué en 2013 a été calculé sur les années 2011, 2012 et 2013.
Lecture : en 2013, le taux de mortalité infantile est de 7,6 ‰ décès en Martinique, en diminution par rapport aux années précédentes.
Sources : Insee, État Civil, Estimations de population.

9 Les mineures martiniquaises ont un taux de recours plus élevé qu'en Métropole

Taux de recours à l'IVG selon l'âge, comparé à l'Hexagone et la Corse (en ‰)



Champ : les femmes de 15 à 49 ans en âge de procréer.

Lecture : en 2013, le taux de recours en Martinique s'élevait à 25,6 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans et de 18,8 ‰ pour les mineures de 15 à 17 ans.

Sources : DREES (SAE), ATIH (PMSI), CNAM-TS (SNIIRAM, tous régimes, forfaits médicaments de ville selon la date de soin), Insee (ELP) ; calculs DREES.

resses (IVG) : le taux de recours à l'IVG (25,6 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans) est le troisième plus élevé des régions françaises : l'écart avec la moyenne nationale (15,6 ‰) est de + 10 points (figure 9). Le nombre d'IVG total a augmenté de 9 % entre 2010 et 2013 dans le département alors qu'il baisse de 15 % dans les autres DOM hors Mayotte.

Avec 2 313 IVG totales pratiquées et 4 130

naissances, le ratio IVG/naissances se situe à 0,56, soit près de six IVG pour dix naissances en Martinique (0,36 en Hexagone).

Le taux de recours à l'IVG est en baisse chez les mineures âgées de 15 à 17 ans : il est passé de 21,4 ‰ IVG en 2010 à 18,8 ‰ IVG en 2013, et reste inférieur au taux domien (22,3 ‰). Il reste cependant bien supérieur au taux en moyenne nationale (10,2 ‰) (figure 9). ■